



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 13 avril 2022

**OBJET :**

DE-22-04-1-07) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES 2022  
AUX ASSOCIATIONS SOCIALES, DE JEUNESSE, PATRIOTIQUES,  
SPORTIVES, CULTURELLES ET DANS LE CADRE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi treize avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par  
Madame le Maire le jeudi 31 mars 2022 conformément au Code général des  
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,  
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,  
Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme  
VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M.  
MOULY, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON,  
Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. MICHON, M. GIRARD, M.  
BOUKOBZA, M. LECOMTE, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE,  
M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, M. EPINAT, Mme  
BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER.

Absents excusés : M. BONAVENTURE (pouvoir à M. CHARDON), Mme BOILOT  
(pouvoir à M. BEAUFRÈRE), Mme GALL (pouvoir à M. POLITZER).

Absents : Mme ALBERT, M. DIARRA .

Secrétaire de séance : M. LEROY

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2022 pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé et autres organismes ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 04 avril 2022,

Après avis de la commission Culture, Tourisme, Relations internationales du 07 avril 2022,

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers, Santé du 07 avril 2022,

Après avis de la commission Solidarités, Insertion du 12 avril 2022,

## D É L I B È R E

ARTICLE I : Il est décidé d'attribuer une subvention à chacune des associations suivantes :

*à l'unanimité,*

Associations sociales :

A.P.E.I "Les Papillons blancs de Vincennes"	1 000 €
Actions pour l'autisme Asperger France	500 €
Entraid'Addict (ex Alcool Assistance - La Croix d'Or du Val-de-Marne)	700 €
Association départementale des conjoints survivants du Val-de-Marne	200 €
Association des Paralysés de France	200 €
Association Famille Services Vincennes	4 400 €
Association France Alzheimer Val-de-Marne et maladies apparentées	500 €
Association Maison Notre-Dame	3 000 €
Association œcuménique d'entraide	2 800 €
Association Valentin Haüy - Comité de Vincennes	400 €
ASP Fondatrice (accompagnement, développement des soins palliatifs)	300 €

Clefrançais	750 €
Club d'amitié et de partage	2 500 €
Comité du Val-de-Marne de la Ligue Nationale contre le cancer	200 €
Croix-rouge française	6 000 €
Entraide de l'Eglise protestante unie de Vincennes	1 000 €
Entraide et partage - Collectif oecuménique d'action sociale de Fontenay-Montreuil-Saint-Mandé et Vincennes	5 000 €
Groupe des aphasiques de l'Ile-de-France - GAIF	400 €
LAFABSH (La Fabrique Shakespeare)	1 000 €
La protection civile Paris Seine	800 €
Les Auxiliaires des aveugles	100 €
Les Elus Solidaires	200 €
Les restaurants du coeur - Relais du coeur du Val-de-Marne	4 000 €
Maisons d'accueil L'Ilôt	400 €
ODAAS	350 €
Pauses	200 €
Rêves	800 €
Secours catholique	4 000 €
Société de Saint Vincent de Paul- Conseil départemental du Val-de-Marne	1 500 €
Solidarités nouvelles pour le logement Val-de-Marne - Groupe de Vincennes	400 €
Un bouchon Une espérance	300 €
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM - Val-de-Marne)	400 €
Union pour la défense de la santé mentale	300 €
<b>Total</b>	<b>44 600 €</b>

**Reste à répartir** 33 600 €

*à la majorité, (6 abstentions : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT),*

Associations sociales :

Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	500 €
--	-------

*à l'unanimité,*

Associations jeunesse :

Fête le savoir	2 000 €
Scouts et guides de France - "Groupe Saint-Louis de Vincennes"	1 000 €
Scouts et guides de France groupe Jacques-Deschamps	2 600 €
<b>Total</b>	<b>5 600 €</b>
<b>Reste à répartir</b>	<b>300 €</b>

*à la majorité, (1 abstention : Mme BALAGNA-RANIN – 5 contre Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,)*

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220413-lmc1H9517H1-DE Date de réception en Préfecture : 19/04/2022 Date de Publication : 21/04/2022
---

Associations jeunesse :

Association des Guides et scouts d'Europe (A.G.S.E.) - Groupe Saint-Georges	600 €
---	-------

*à l'unanimité,*

Associations relations internationales :

Choeur Saint-Louis de Vincennes	2 000 €
Semaine de l'Afrique en marche	5 000 €
Cercle d'Escrime de Vincennes	500 €
Amicale de la Communauté Portugaise de Vincennes	800 €
<b>Total</b>	<b>8 300 €</b>
<b>Reste à répartir</b>	<b>10 700 €</b>

*à l'unanimité,*

Associations patriotiques :

Amicale des anciens marins et marins anciens combattants de Vincennes et environs (AAMMAC Vincennes)	100 €
Anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc et théâtres d'opérations extérieures - section de Vincennes (ACPG-CATM et TOE - section de Vincennes)	800 €
Association des membres de l'ordre des Palmes académiques du Val-de-Marne (AMOPA 94)	100 €
Association des sous-officiers de réserve du Val-de-Marne - Amicale de l'école de perfectionnement des sous-officiers Vincennes (ASOR 94 / AEPSORV)	600 €
Association interarmées des officiers de réserve et des réservistes du Val-de-Marne/Amicale des officiers de réserve de la région de Vincennes (AOR 94 / AORRV)	1 600 €
Association nationale des Croix de guerre et de la Valeur militaire - section de Val-de-Marne (CG VM 94)	100 €
Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite - Section Val-de-Marne (ONM 94)	200 €
Comité des associations à caractère patriotique de Vincennes	500 €
Fédération nationale des amicales de chasseurs à pied, alpins et mécanisés (FNAC)	1 000 €
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - comité de Vincennes / Saint-Mandé (FNACA Vincennes / Saint-Mandé)	900 €
Les Médailleurs Militaires - société nationale d'entraide de la Médaille militaire 192 e section (MM - SNEM 192e section)	300 €
Société des membres de la Légion d'honneur - comité de Vincennes / Fontenay-sous-Bois (SMLH Vincennes / Fontenay-sous-Bois)	400 €
Souvenir français - comité de Vincennes (SF Vincennes)	1 000 €
Union nationale de défense des intérêts des anciens combattants mutilés, grands invalides et victimes civiles de guerre - (UDIAC 94 - Vincennes / Saint-Mandé)	1 000 €
Union nationale des combattants 70 e section (UNC 70)	400 €

Vincennes - Tradition chasseurs (Fanfare)	1 000 €
<b>Total</b>	10 000 €
<i>Reste à répartir</i>	2 000 €

à l'unanimité,

Associations culturelles :

Arts en mouvements	1 500 €
Association des Musiques pour Adultes au Conservatoire - AMAC	15 000 €
Association pour la mise en valeur de l'Eglise Saint-Louis de Vincennes - Saint-Mandé	1 000 €
Choeur "Chanter"	1 400 €
Choeur Saint-Louis de Vincennes	1 400 €
Club micronet Vincennes	1 400 €
Ensemble choral de Vincennes	1 400 €
Fers Play	700 €
Harmonie municipale de Vincennes	2 000 €
La Compagnie Cîrconflexe	600 €
La Compagnie Sandrine Anglade	2 000 €
La Guirlande	1 500 €
La Ronde des Savoirs	500 €
La voix des fleurs	300 €
Les comédiens du château	800 €
Léop'art	500 €
Société des amis de Vincennes	2 000 €
Théâtre instant présent	1 400 €
Tonalités	1 400 €
Union philatélique de l'Est parisien	300 €
Vincennes aquarelle	400 €
Vincennes Images	500 €
Violons and co	1 500 €
<b>Total</b>	39 500 €
<i>Reste à répartir</i>	<b>12 000 €</b>

à l'unanimité,

Associations sportives :

1ère Compagnie d'arc de Vincennes	5 000 €
Association de cardiologie Ile-de-France - Club cœur et santé de Vincennes	1 000 €
Association vincennoise d'escalade	1 000 €
Basket Athlétic club de Vincennes (B.A.C. - Vincennes)	10 000 €
Club Bayard Equitation	2 400 €
Cercle d'Escrime de Vincennes	16 000 €
Gym "V" pour tous	1 000 €
Jeux de Boules de Vincennes	1 000 €

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220413-Imc1H9517H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 19/04/2022  
Date de Publication : 21/04/2022

Les Dauphins de Vincennes	4 000 €
Les échecs de Vincennes	5 200 €
Musculation Vincennes club	500 €
Rythmique sportive vincennoise	2 500 €
Société Vincennoise de Lutte et de Judo	15 000 €
Taekwondo Vincennes	1 000 €
Tennis de table vincennois	3 000 €
Triathlète attitude	1 000 €
Union et Avenir de Vincennes	2 500 €
Vélo-club de Vincennes	4 200 €
Vincennes Athlétic	10 500 €
Vincennes Badminton-Club (V.B.C.)	1 000 €
Vincennes Plongée Passion	1 500 €
Vincennes Rock Club	400 €
VITA-GV Gymnastique volontaire de Vincennes	1 000 €
<b>Total</b>	<b>90 700 €</b>
<b>Reste à répartir</b>	<b>45 800 €</b>

à la majorité, (5 abstentions : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,),

Associations sportives :

Airshot	500 €
---------	-------

à la majorité, (6 abstention(s) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,),

Associations sportives :

Yacht club de Vincennes	1 000 €
-------------------------	---------

ARTICLE II : Ces dépenses seront prélevées sur les crédits prévus au budget primitif 2022, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*